

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 17 FÉVRIER 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le lundi 17 février 2025 à 16 h 30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le conseil municipal de la ville de Clermont siège en séance extraordinaire ce lundi 17 février 2025 à l'hôtel de ville.

Sont présents à cette rencontre :

Monsieur Rémy Guay, conseiller
Monsieur François Bergeron, conseiller
Monsieur André Bilodeau, conseiller
Madame Josée Asselin, conseillère
Madame Solange Lapointe, conseillère

Est absent monsieur le conseiller Bernard Harvey

Sous la présidence de monsieur le maire Luc Cauchon.

Est également présente madame France D'Amour, directrice générale.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION N° 13209-02-25

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 10 mai 2021.**
- 4. Appel d'offres, soumissions et contrats**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
- 6. Travaux publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
- 8. Sécurité publique**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
 - 10.1 Avis de motion – Projet de règlement VC-482-25 décrétant un emprunt en vue de procéder à la réalisation de travaux pour la phase II du développement domiciliaire - secteur aréna et de la rue des Érables à la ville de Clermont
- 11. Comptes**
- 12. Varia**
- 13. Période de questions**
- 14. Levée de l'assemblée**

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS ET CONTRATS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS ET CULTURE

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

10.1. AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT VC-482-25 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT EN VUE DE PROCÉDER A LA CONSTRUCTION DE SERVICES MUNICIPAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX ET DES INFRASTRUCTURES DE VOIRIE POUR LA RÉALISATION DE LA PHASE II DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE – SECTEUR ARÉNA ET DE LA RUE DES ÉRABLES

ATTENDU QUE la phase I du nouveau développement domiciliaire – secteur aréna est terminée, que tous les terrains pour la construction de résidence unifamiliale ont été vendus et que la Ville est maintenant à l'étape de procéder à la construction de la phase II ;

ATTENDU l'abandon du règlement d'emprunt VC-481-25 afin d'augmenter l'emprunt en vue d'ajouter la construction de services municipaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial et des infrastructures de voirie sur la rue des Érables à proximité du développement domiciliaire – secteur aréna » ;

ATTENDU QUE les coûts totaux pour le projet de construction de la phase II du développement domiciliaire – secteur aréna et de la rue des Érables sont estimés à 2 400 000 \$ et que la Ville n'a pas les fonds requis pour acquitter le coût des dépenses occasionnées par ces travaux et qu'elle doit donc procéder par voie d'un règlement d'emprunt ;

AVIS DE MOTION est par la présente donné par **MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ BILODEAU** qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement VC-482-25 décrétant un emprunt en vue de procéder à la réalisation de travaux pour la phase II du développement domiciliaire - secteur aréna et de la rue des Érables à la ville de Clermont.

Des copies du projet de règlement sont disponibles au public et sur demande.

11. COMPTES

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 17 FÉVRIER 2025

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION N° 13210-02-17**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** l'assemblée soit levée à 16 h 39.

(Copie originale signée)

**Luc Cauchon
Maire**

(Copie originale signée)

**France D'Amour
Directrice générale**

VRAIE COPIE CERTIFIÉE



France D'Amour
Directrice générale